

Les types d'erreurs de grammaire de phrase

○ Lexicologie

La **lexicologie**, c'est l'**étude** du vocabulaire. De façon plus générale, il s'agit du choix des mots en fonction du **contexte**.

Georges Matoré (1953) définit la lexicologie comme la « discipline sociologique [qui] envisage des groupes de mots considérés statiquement du **point de vue notionnel** » (p. 13 et 88). Paul Eluerd (2000), quant à lui, explique qu'« Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet ont recentré la lexicologie sur « la tâche d'établir la liste des unités qui constituent le lexique, et de décrire les relations entre ces unités » ».

Exemple : on parle de jambes pour un humain et de pattes pour un chien. Si l'on dit « **l'humain marche sur deux pattes** » ou « **le chien marche sur quatre jambes** », il a un problème de lexicologie.

○ Lexique

Le **lexique** a fait l'objet de nombreuses recherches et nombreux sont les chercheurs à avoir essayé de le définir. On retiendra la définition de Wagner (1967) pour qui le lexique correspond à l'« ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux »

Exemple : en français, il existe l'expression "apporter sa contribution". Ainsi, si on écrit « **porter sa contribution** », les mots ne vont pas ensemble. Il y a alors un **problème de lexique**.

○ Oralité

L'**oralité** correspond à ce qui peut être dit mais pas écrit. En effet, le français parlé et le français écrit peuvent parfois présenter de grandes différences.

Exemple : quand on parle, on peut dire « **je sais pas** ». En revanche, à l'écrit, il ne faudra pas oublier le « ne » : « **je ne sais pas** ».

- Phrase péremptoire

Phrase ni introduite, ni expliquée. Selon le Larousse, la phrase ne peut être discutée, c'est une phrase à laquelle on ne peut rien objecter (Larousse, s.d.)

- Pléonasme

Le pléonasme est la **répétition de mot ayant le même sens** dans une seule phrase, voire une seule locution. Il peut être utilisé pour donner un style littéraire mais il est à éviter dans les devoirs universitaires.

Exemple : « rentrer dedans », « Pour **finir**, nous allons **terminer** par une **conclusion**. »

- Répétition

La **répétition**, c'est quand le même mot est dit **deux fois** de suite ou plus.

Exemple : « On a fait une **partie** de jeu de cartes et il a gagné la **partie**. »

Bibliographie :

Eluerd, R. (2000). *La lexicologie*. Paris : PUF

Lehmann, A. & Martin-Berthet, F. (2018). Introduction à la lexicologie (5e éd., vol.1). Paris : Armand Colin

Lexicologie. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lexicologie/46916?q=lexicologie#46839>

Matoré, G. (1953). *La méthode en lexicologie*. Paris : Didier

Oralité. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oralit%c3%a9/56294?q=oralit%c3%a9#55942>

Péremptoire. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/p%C3%A9remptoire/59476>

Pléonasme. (s. d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pl%C3%A9onasme/61617>

Wagner, R.-L. (1967). *Les vocabulaires français* (1e éd., vol.1). Paris : Didier